

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

André LAJOINIE

député de l'Allier
Président du Groupe Communiste

PARIS, le 12 avril 1988

Candidat du Parti Communiste
Français à l'élection présidentielle

AL/FC/CB

N/réf.
V/réf.

UNIVERSITE PARIS VII
Professeur Albert HIRSCH
HÔPITAL ST-LOUIS
1, avenue Claude Vellefaux

75475 PARIS CEDEX 10

Monsieur le Professeur,

Je vous remercie de votre courrier du 23/3/88 qui a retenu toute mon attention.

Soyez certain que je suis déterminé en tant que candidat du PCF aux élections présidentielles à agir contre les fléaux que vous évoquez.

Vous voudrez bien trouver, ci-dessous, les réponses au questionnaire que vous m'avez adressé.

TABAC

Je me prononce pour une interdiction de toute forme de publicité pour le tabac lorsque cette dernière s'adresse, ou est directement accessible, à la jeunesse. J'exclus donc toute publicité de ce type dans les publications destinées à la jeunesse, mais aussi à la radio, à la télévision, et par voie d'affichage.

ALCOOL

Parce qu'elle peut s'adresser ainsi aux jeunes, je suis opposé à la publicité pour les boissons alcoolisées quelle que soit leur teneur en alcool sur les supports qui s'imposent à tous.

Ce type d'information peut être admis dans la presse non destinée à la jeunesse.

VITESSE

Les accidents de la route constituent un véritable fléau national. Je suis partisan de le combattre résolument.

La vitesse est une des causes de l'insécurité routière.

